



## Déclaration Liminaire du CTPD du 24/02/2011

Monsieur le Président,

Les représentants de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires dénoncent le double langage de la DGFIP. Depuis quelques jours, notre administration communique dans les médias et incite les contribuables à se rendre dans nos services. Parallèlement à cela, notre direction générale s'alarme de l'augmentation de la réception physique. Notre administration est-elle devenue une entreprise commerciale se sentant obligée de faire des campagnes de publicité ?

Chaque jour, nous constatons que cette fusion globale DGI DGCP entraîne une dégradation continue des conditions de travail et surtout le recul du service public sur notre territoire. La concentration du PCE et du PRS à AURILLAC en est la parfaite illustration. La création du PRS est symptomatique du climat actuel de la DGFIP, un agent est retiré temporairement du service pour dispenser une formation à son successeur à la Trésorerie Générale. Un poste de A+ est créé, était-il véritablement nécessaire ?

Le rapport du député CARREZ du 14 octobre 2010 indique que la DGFIP doit se préoccuper du syndrome France Télécom, il précise aussi que depuis 2006 la réduction de 20% du nombre des agents C est impressionnante par sa régularité et son volume. Ces suppressions contrastent avec l'augmentation de 47% de postes de A+. Je cite « *la DGFIP est devenue une administration moins nombreuse sans doute plus compétente mais pas moins coûteuse* ».

Depuis 2006, aucune arrivée d'agent C dans notre département, plusieurs rapprochements de conjoints restent en attente.

Le rouleau compresseur DGFIP passe au détriment des agents qui en ont assez de toutes ces réformes successives. L'engagement des multiples réformes entraîne, au milieu d'un dialogue social abandonné, nombre de feuilles de route, de directives ou d'audits.

Les agents exigent toujours des évolutions significatives reconnaissant leur technicité propre aux missions de la DGFIP.